



Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Deuxième session de 2021
En ligne, 15 et 16 novembre 2021
Point 4 de l'ordre du jour provisoire**

Questions financières, budgétaires et administratives,
y compris la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation
de ressources conformément au plan stratégique

Questions financières, budgétaires et administratives : état financier du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au 31 juillet 2021

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

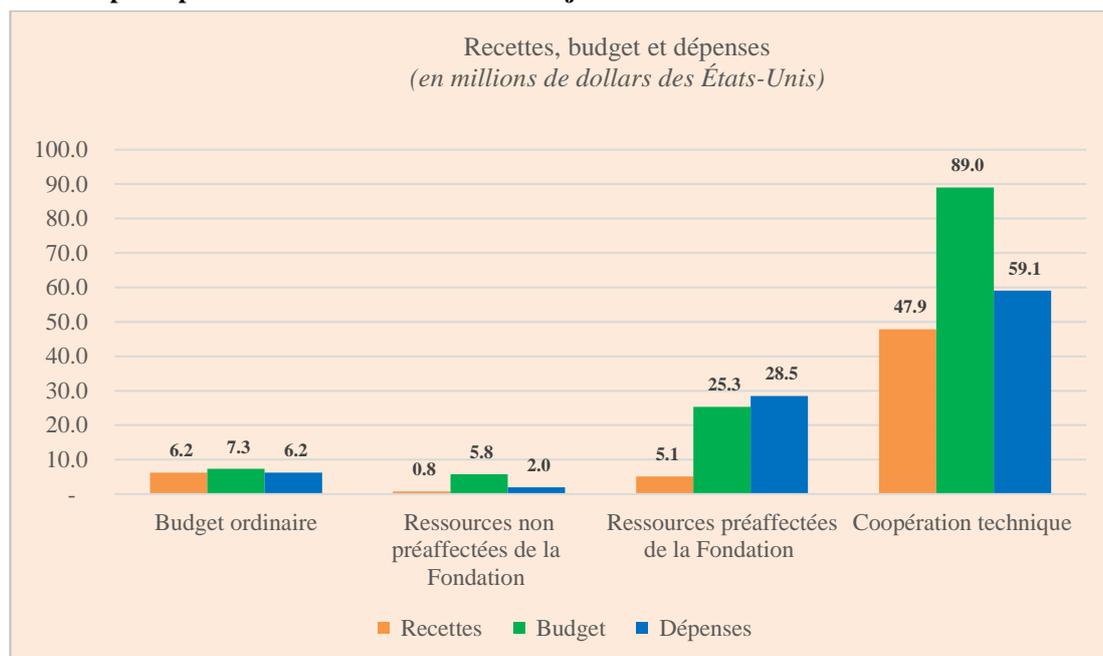
1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) au 31 juillet 2021 et décrit les résultats des principaux secteurs de financement du Programme, à savoir les crédits ouverts au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies qui sont alloués au Programme et les ressources non préaffectées versées à la Fondation, l'appui au programme, les ressources préaffectées versées à la Fondation et les fonds au titre de la coopération technique, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2021.

2. La figure 1 donne un aperçu du financement disponible en 2021, en indiquant le montant des recettes (ou des contributions) et des dépenses pour tous les principaux secteurs de financement d'ONU-Habitat, ainsi que les budgets du programme de travail approuvé pour 2021. Des informations plus détaillées figurent dans les annexes au présent rapport.

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 8 novembre 2021.

** HSP/EB.2021/12.

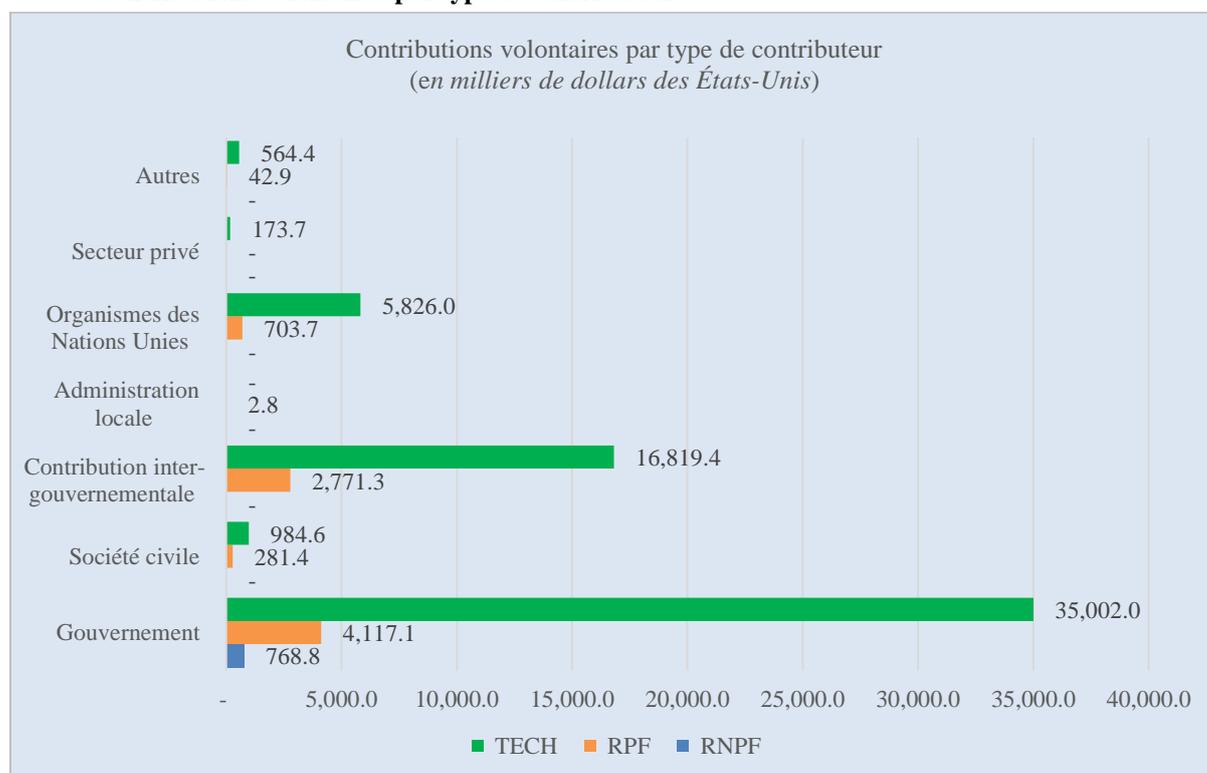
Figure 1
État des principaux fonds d'ONU-Habitat au 31 juillet 2021^a



^a Le montant des recettes présenté tient compte de la déduction des ajustements.

- Le montant total des recettes pour les ressources non préaffectées de la Fondation au cours de la période considérée, y compris les contributions volontaires de 768 800 dollars, s'est élevé à 774 500 dollars, soit un chiffre inférieur au montant total des dépenses, qui représente 1 950 700 dollars, entraînant un déficit de 1 176 200 dollars.
- La figure 2 montre la composition de toutes les contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par type de contributeur.

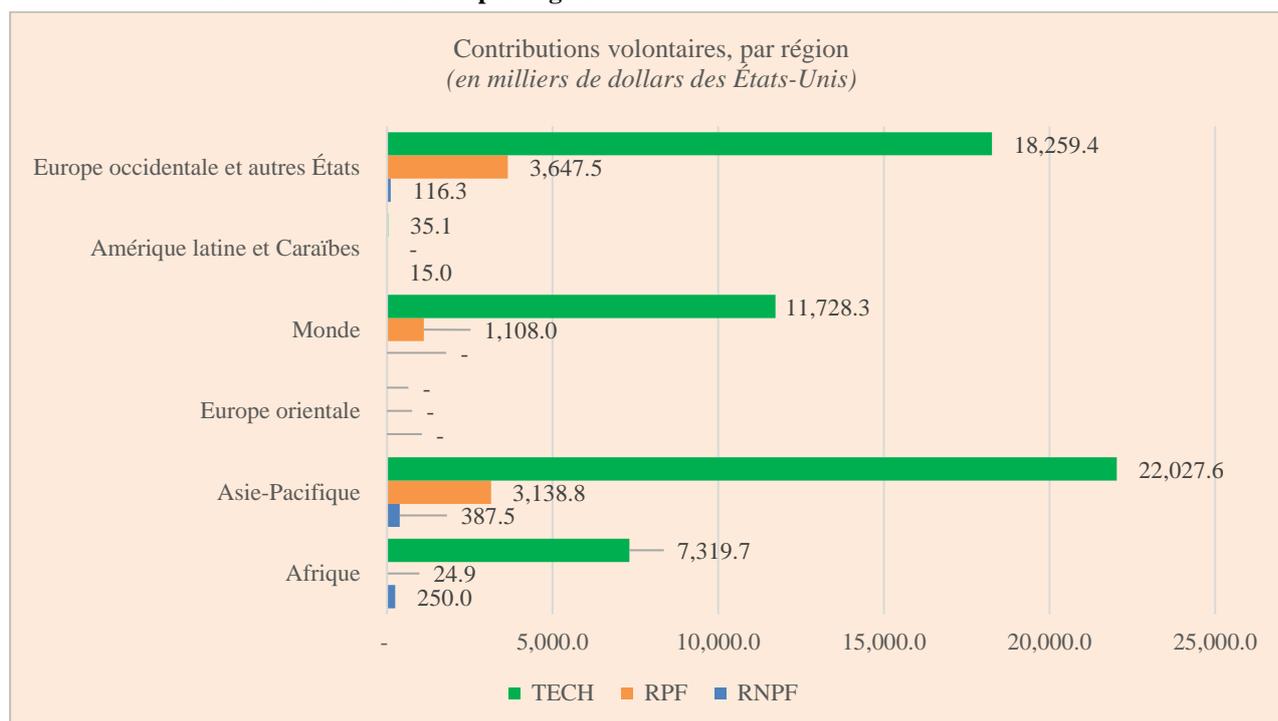
Figure 2
Contributions volontaires par type de contributeur



Abréviations : RNPF : ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.

5. La figure 3 montre la composition des contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par région.

Figure 3
Contributions volontaires par région



Abréviations : RNPF : ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.

II. Exécution du budget des ressources de base

6. Les contributions non préaffectées de la Fondation et les crédits ouverts au budget ordinaire de l'ONU constituent les ressources de base d'ONU-Habitat.

A. Ressources non préaffectées de la Fondation

7. Conformément à la règle 302.6 des dispositions du Règlement financier de l'ONU applicables à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, et aux règles de gestion financière de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et des autres ressources extrabudgétaires du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (circulaire ST/SGB/2015/4 du Secrétaire général, annexe II), les ressources non préaffectées (fonds à des fins générales) de la Fondation sont allouées en fonction des priorités budgétaires approuvées par l'organe directeur d'ONU-Habitat – qui était le Conseil d'administration d'ONU-Habitat jusqu'à sa dissolution et son remplacement par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat) en 2018, en application de la résolution 73/239 de l'Assemblée générale. Par sa décision 1/1, l'Assemblée d'ONU-Habitat a créé un Conseil exécutif.

8. Autrefois, la principale source des ressources non préaffectées de la Fondation étaient les contributions à des fins générales versées par les États membres. Les ressources non préaffectées sont la principale source de financement pour mettre en œuvre le plan stratégique d'ONU-Habitat et mener à bien les travaux normatifs définis dans son mandat, assurer la direction exécutive et la gestion et mettre de côté un montant minimum pour l'appui aux programmes.

9. Le budget approuvé pour l'année 2021 était de 10,0 millions de dollars, ce qui représente 5,8 millions de dollars pour la période de sept mois se terminant le 31 juillet 2021. Le montant total des recettes pour la période s'est élevé à 774 500 dollars, dont 768 800 dollars de contributions volontaires. Le montant total des dépenses pour la période s'est établi à 1 950 700 dollars. Ces dernières se sont réparties comme suit : 1 555 300 dollars pour les dépenses de personnel et 395 400 dollars pour les dépenses de fonctionnement, entraînant un déficit opérationnel net de 1 176 200 dollars. À ce jour, le solde autorisé – mais non financé à la fin de 2020 – de la réserve opérationnelle statutaire, qui s'établit à 2,0 millions de dollars, représente 20 % du budget pour 2021

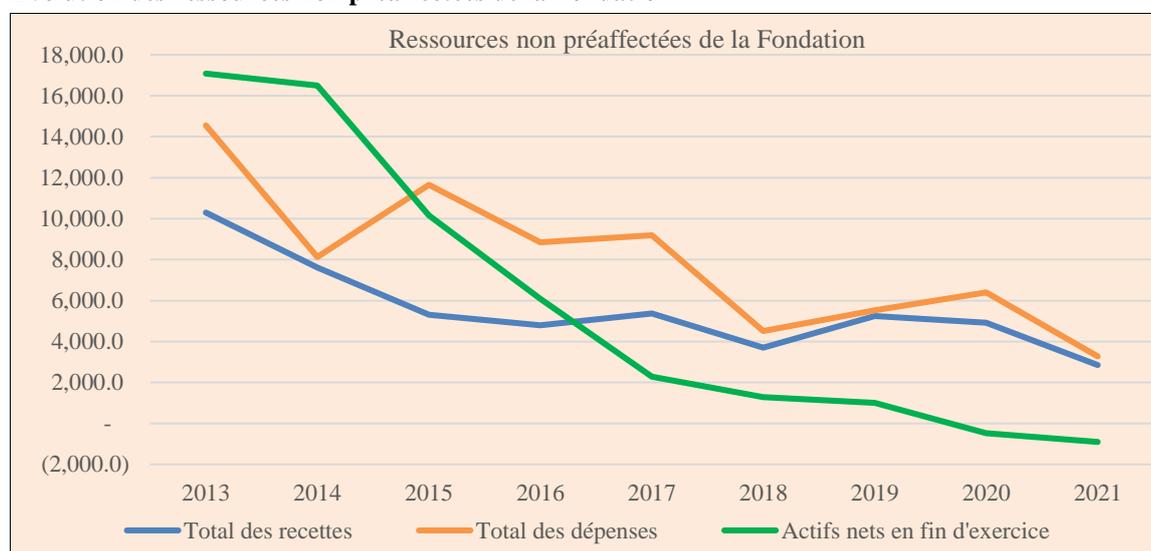
(10,0 millions de dollars) approuvé par le Conseil exécutif en novembre 2020 sur la base des projections relatives aux besoins en liquidités. Les recettes, les dépenses et les actifs nets en fin d'exercice pour les ressources non préaffectées de la Fondation pour les années 2013 à 2021 sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1
Recettes, dépenses et actifs nets en fin d'exercice pour les ressources non préaffectées de la Fondation
(en milliers de dollars des États-Unis)

Description	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des recettes	10 295,0	7 610,0	5 307,0	4 785,0	5 373,0	3 699,0	5 239,0	4 916,0	2 852,0
Total des dépenses	14 550,0	8 134,0	11 651,0	8 851,0	9 182,0	4 519,0	5 518,0	6 396,0	3 275,3
Actifs nets en fin d'exercice	17 079,0	16 498,0	10 154,0	6 088,0	2 279,0	1 280,0	1 001,0	(479,0)	(901,6)

10. La figure 4 fait apparaître une baisse constante et prolongée des recettes, ce qui signifie que, malgré la mise en œuvre du plan d'austérité financière d'ONU-Habitat de 2021, les dépenses projetées actuellement ne peuvent être maintenues.

Figure 4
Évolution des ressources non préaffectées de la Fondation^a



^a La valeur nette des actifs en fin d'exercice ne tient pas compte de l'emprunt contracté auprès du compte de l'appui aux programmes.

11. En 2017, la direction d'ONU-Habitat a approuvé un emprunt de 3 millions de dollars auprès du compte de l'appui aux programmes en faveur des ressources non préaffectées de la Fondation. ONU-Habitat a adopté un plan d'austérité actualisé pour 2021 afin d'enrayer la baisse de la valeur nette de ses actifs ; néanmoins, le risque qu'il soit impossible de rembourser l'emprunt contracté auprès du compte de l'appui aux programmes subsiste, auquel cas la valeur nette des actifs de ce dernier devra être réduite en conséquence.

B. Ressources au titre du budget ordinaire

1. Chapitre 15

12. Les crédits alloués à ONU-Habitat au titre du budget ordinaire de l'ONU, dont le montant est approuvé par l'Assemblée générale, figurent au chapitre 15 (Établissements humains). En 2021, l'ouverture de crédits s'est élevée à 12,5 millions de dollars, octroyée sous la forme d'une autorisation de dépenses au titre de certaines rubriques dans les limites d'une affectation budgétaire déterminée, dont 7,3 millions de dollars représentent la part pour la période comprise entre janvier et juillet 2021. Les dépenses relatives aux postes ont représenté 97,1 % des 6,2 millions de dollars de dépenses enregistrées au 31 juillet 2021.

2. Chapitres 23 et 35

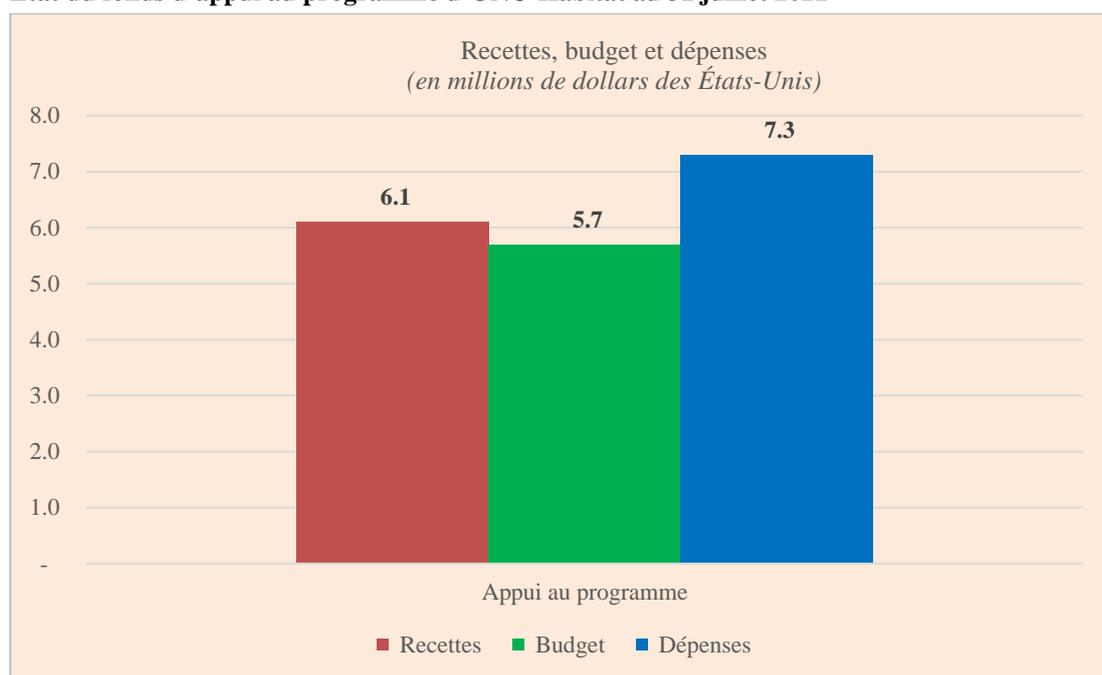
13. ONU-Habitat se voit aussi allouer des ressources du budget ordinaire de l'ONU au titre du chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique) et du chapitre 35 (Compte pour le développement). Les crédits ouverts pour 2020 étaient de 1,0 million de dollars au titre du chapitre 23, dont 432 400 dollars ont été dépensés à ce jour, et de 1,5 million de dollars au titre du chapitre 35, dont 333 000 dollars ont été dépensés à ce jour.

C. Fonds d'appui au programme

14. Le budget total de l'appui au programme approuvé par la Directrice exécutive pour 2021 s'élevait à 9,8 millions de dollars, dont 5,7 millions de dollars représentent la part pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2021. Le total des recettes au titre de l'appui au programme au 31 juillet 2021 se montait à 6,1 millions de dollars. Le total des dépenses pour la même période était de 7,3 millions de dollars, dont 51,0 % ont servi à financer des postes. La figure 5 montre l'état du fonds d'appui au programme au 31 juillet 2021.

Figure 5

État du fonds d'appui au programme d'ONU-Habitat au 31 juillet 2021



* Le montant des recettes présenté tient compte de la déduction des ajustements.

15. Les ressources au titre de l'appui au programme proviennent de la redevance prélevée, sous forme de pourcentage, sur les dépenses directes à des fins préaffectées, conformément à l'instruction administrative ST/AI/286. Cette redevance a pour but de recouvrer les surcoûts indirects associés à l'appui aux activités financées au moyen de fonds préaffectés. Ces ressources servent à éviter que le coût additionnel de l'appui aux activités financées au moyen de contributions préaffectées ne soit imputé sur les fonds alloués à la mise en œuvre du programme de travail approuvé. Les recettes, les dépenses et les actifs nets en fin d'exercice pour les ressources servant à l'appui au programme pour les années 2013 à 2021 sont présentés dans le tableau 2.

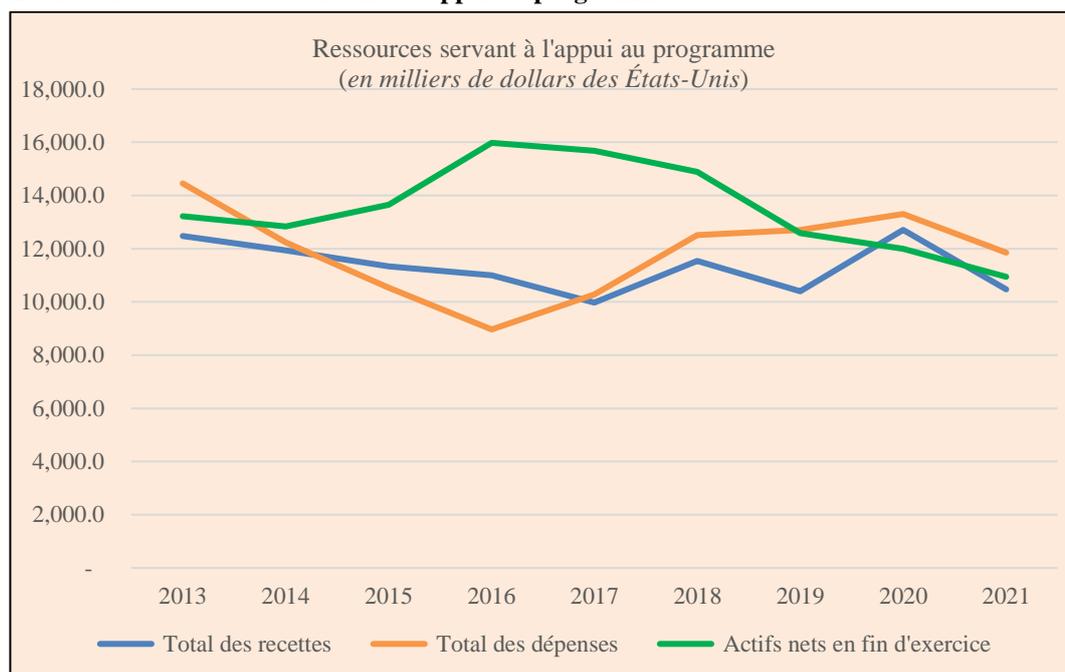
Tableau 2

Recettes, dépenses et actifs nets en fin d'exercice pour les ressources servant à l'appui au programme

Description	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des recettes	12 477,0	11 942,0	11 341,0	11 000,0	9 975,0	11 543,0	10 400,0	12 709,0	10 468,4
Total des dépenses	14 456,0	12 241,0	10 536,0	8 966,0	10 277,0	12 514,0	12 700,0	13 304,0	11 854,0
Actifs nets en fin d'exercice	13 220,0	12 843,0	13 648,0	15 981,0	15 679,0	14 887,0	12 587,0	11 992,0	10 944,1

16. La figure 6 montre le solde du fonds d'appui au programme par année, ainsi que les projections de ce solde pour 2021.

Figure 6
Évolution des ressources servant à l'appui au programme^a



^a La valeur nette des actifs en fin d'exercice ne tient pas compte du prêt au fond de ressources non préaffectées de la Fondation.

17. Comme indiqué au paragraphe 11, un montant de 3,0 millions de dollars a été prêté au fonds des ressources non préaffectées de la Fondation, par prélèvement sur le compte de l'appui au programme en 2017. Ce prêt ne devrait pas être recouvrable dans un avenir proche, compte tenu du faible niveau des contributions audit fonds au cours de la période considérée. La valeur nette des actifs en fin d'exercice indiquée dans la figure 6 pourrait donc devoir être réduite d'autant.

III. Exécution du budget des ressources préaffectées

A. Ressources préaffectées de la Fondation

18. Les contributions des États membres et d'autres donateurs au fonds de ressources préaffectées de la Fondation visent à mettre en œuvre les activités définies dans le programme de travail qui sont conformes au mandat d'ONU-Habitat. Ces activités comprennent généralement des projets mondiaux, thématiques et multinationaux.

19. Le budget approuvé pour 2021 pour les ressources préaffectées de la Fondation s'élevait à 43,3 millions de dollars, dont 25,3 millions de dollars représentent la part pour la période entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet. Au 31 juillet 2021, le montant total des recettes provenant des contributions préaffectées de la Fondation avant remboursement aux donateurs s'élevait à 8,0 millions de dollars, ce qui inclut des contributions volontaires d'un montant de 7,9 millions de dollars versées par divers donateurs, dont la liste figure à l'annexe III au présent rapport. Le montant total net des recettes après remboursement aux donateurs s'élevait à 5,1 millions de dollars, tandis que le montant total des dépenses engagées durant la période de sept mois terminée le 31 juillet 2021 était de 28,5 millions de dollars. Comme indiqué dans l'annexe I du présent rapport, le solde du fonds (solde reporté des projets) à la fin de la période considérée s'établissait à 87,5 millions de dollars, dont une réserve de 4,0 millions de dollars. Le déficit indiqué n'est que théorique, puisqu'il résulte de l'utilisation d'une partie des ressources reportées de l'exercice 2020.

B. Fonds de coopération technique

20. Les ressources au titre de la coopération technique sont des contributions volontaires préaffectées versées par les États membres et d'autres donateurs pour l'exécution de certaines activités nationales et régionales à caractère technique conformes au mandat et au programme de travail d'ONU-Habitat.

21. Le budget approuvé pour 2021 pour la coopération technique s'élevait à 152,6 millions de dollars, dont 89,0 millions de dollars représentent la part pour la période entre janvier et juillet. Au 31 juillet 2021, le montant total des recettes avant remboursement aux donateurs s'élevait à 59,6 millions de dollars, provenant principalement de contributions volontaires. Le montant total net des recettes après remboursement aux donateurs s'élevait à 47,9 millions de dollars, tandis que les dépenses étaient de 59,1 millions de dollars. Comme indiqué dans l'annexe I, le solde du fonds à la fin de la période considérée s'établissait à 248,9 millions de dollars (solde brut des projets), dont une réserve de 11,4 millions.

IV. Résumé

22. En raison des contraintes financières qui continuent d'obérer les ressources non préaffectées de la Fondation, le budget ordinaire d'ONU-Habitat reste une source de financement importante pour la mise en œuvre du programme de travail de base annuel. Au cours de la période considérée, 90,0 % des recettes proviennent du budget ordinaire, les 10,0 % restants provenant des ressources non préaffectées de la Fondation. Les recettes non préaffectées de la Fondation projetées pour 2021, d'un montant de 2,9 millions de dollars, représentent 29 % du budget de 10,0 millions de dollars approuvé par le Conseil d'administration.

23. Le compte d'appui au programme présentait un déficit opérationnel de 1 204 000 dollars au 31 juillet 2021. Les instructions administratives en vigueur prévoient que les ressources au titre de l'appui au programme devraient servir à financer le soutien indirect fourni aux activités d'appui au programme, d'élaboration du programme et de gestion des projets. Or, vu le niveau actuel des ressources servant à l'appui au programme, il est évident que, dans la situation actuelle, le solde de ce compte ne peut plus servir à combler les déficits opérationnels au titre des ressources non préaffectées de la Fondation tant que les efforts de mobilisation en cours ou les mesures d'austérité supplémentaires n'auront pas permis de rééquilibrer les recettes et les dépenses de ce dernier.

24. En ce qui concerne les ressources préaffectées au 31 juillet 2021, les ressources préaffectées de la Fondation et les ressources réservées aux activités de coopération technique affichent des déficits respectivement de 23,4 millions et 11,2 millions. Les déficits résultaient de différences de calendrier sur des projets pluriannuels.

25. On trouvera à l'annexe I du présent rapport un état des résultats financiers, indiquant les recettes et les dépenses, avec indication des réserves et des soldes des fonds pour chaque secteur de financement, tandis que l'annexe II présente l'état des contributions non préaffectées versées à la Fondation entre le 31 décembre 2016 et le 31 juillet 2021. L'annexe III montre l'état des contributions préaffectées au 31 juillet 2021.

Annexe I

État des résultats financiers pour la période terminée le 31 juillet 2021 (par secteur)

(en milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Sources de financement/secteurs de financement											Élimination intersectorielle	Total général
	BO	RNPF	RPF	TECH	APG	Total partiel	POCT	CDEV	APE	Total partiel	Total		
R01. Contributions mises en recouvrement	6 182,3	–	–	–	–	6 182,3	432,4	333,0	–	765,4	6 947,7	–	6 947,7
R02. Contributions volontaires	–	768,8	6 903,3	52 837,0	–	60 509,1	–	–	–	–	60 509,1	–	60 509,1
R03. Autres transferts et allocations	–	–	1 016,0	6 533,0	–	7 549,0	–	–	–	–	7 549,0	–	7 549,0
R04. Remboursements et ajustements	–	–	(2 930,8)	(11 712,8)	–	(14 643,6)	–	–	–	–	(14 643,6)	–	(14 643,6)
R05. Recettes au titre de l'appui au programme	–	–	–	–	6 047,3	6 047,3	–	–	–	–	6 047,3	(6 047,3)	–
R06. Produit des placements	–	2,0	52,4	156,9	4,8	216,1	–	–	10,0	10,0	226,1	–	226,1
R07. Autres recettes	–	3,7	26,3	62,7	1,0	93,7	–	–	–	–	93,7	–	93,7
Total des recettes	6 182,3	774,5	5 067,2	47 876,8	6 053,1	65 953,9	432,4	333,0	10,0	775,4	66 729,3	(6 047,3)	60 682,0
E01. Dépenses afférentes aux postes	6 006,0	1 555,3	–	–	3 722,9	11 284,2	–	–	–	–	11 284,2	–	11 284,2
E02. Autres dépenses de personnel	61,5	152,3	12 382,0	18 835,3	949,9	32 381,0	411,5	9,0	–	420,5	32 801,5	–	32 801,5
E03. Dépenses de représentation	0,5	–	15,0	74,9	–	90,4	–	–	–	–	90,4	–	90,4
E04. Consultants et experts	13,6	22,1	–	–	344,2	379,9	22,0	320,2	–	342,2	722,1	–	722,1
E05. Voyages des représentants	–	–	1,2	0,3	–	1,5	–	–	–	–	1,5	–	1,5
E06. Voyages du personnel	32,9	3,7	130,5	442,3	11,5	620,9	–	6,4	–	6,4	627,3	–	627,3
E07. Services contractuels	24,4	91,1	2 657,8	11 339,4	1 863,8	15 976,5	(0,7)	4,9	–	4,2	15 980,7	–	15 980,7
E08. Frais généraux de fonctionnement	5,7	0,8	835,8	5 560,9	307,8	6 711,0	(0,4)	9,3	0,8	9,7	6 720,7	–	6 720,7
E09. Fournitures et accessoires	11,0	0,2	1 143,7	282,2	4,0	1 441,1	–	–	–	–	1 441,1	–	1 441,1

Catégorie	Sources de financement/secteurs de financement											Élimination intersecto- rielle	Total général
	BO	RNPF	RPF	TECH	APG	Total partiel	POCT	CDEV	APE	Total partiel	Total		
E10. Mobilier et matériel	3,1	3,7	245,1	696,8	8,2	956,9	–	–	–	–	956,9	–	956,9
E11. Subventions et contributions	23,6	48,8	5 623,9	16 471,7	(1,5)	22 166,5	–	(16,8)	–	(16,8)	22 149,7	6 047,3	16 102,4
E12. Autres dépenses	–	72,7	5 453,3	5 402,4	46,3	10 974,7	–	–	14,2	14,2	10 988,9	–	10 988,9
Total des dépenses	6 182,3	1 950,7	28 488,3	59 106,2	7 257,1	102 984,6	432,4	333,0	15,0	780,4	103 765,0	6 047,3	97 717,7
Excédent/(déficit)	–	(1 176,2)	(23 421,1)	(11 229,4)	(1 204,0)	(37 030,7)	–	–	(5,0)	(5,0)	(37 035,7)	–	(37 035,7)
Soldes bruts des fonds au 1^{er} janvier 2021	–	(479)	110 909	260 122	11 992	382 544	–	–	(30 292)	(30 292)	352 252	–	352 252
Soldes bruts des fonds au 31 juillet 2021	–	(1 655)	87 488	248 893	10 788	345 513	–	–	(30 297)	(30 297)	315 216	–	315 216
Réserves opérationnelles statutaires	–	2 000	4 023	11 360	2 932	20 315	–	–	–	–	20 315	–	20 315
Soldes nets des fonds au 31 juillet 2021	–	(3 655)	83 465	237 533	7 856	325 198	–	–	(30 297)	(30 297)	294 901	–	294 901

Abbreviations : BO : budget ordinaire ; RNPF : ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique ; APG : appui au programme ; CDEV : compte pour le développement (chapitre 35) ; POCT : Programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23) ; APE : avantages postérieurs à l'emploi (prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite)

Note : les catégories « R02. Contributions volontaires » et « R03. Autres transferts et allocations » correspondent l'une comme l'autre à des contributions volontaires.

Annexe II

État des contributions non préaffectées de la Fondation entre le 31 décembre 2016 et le 31 juillet 2021

(en dollars des États-Unis)

N ^o	Contributeur	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 juillet 2021
1	Afrique du Sud	–	283 560	150 000	160 000	150 000	160 000
2	Algérie	10 000	–	–	–	10 000	10 000
3	Allemagne	–	–	–	–	184 049	–
4	Argentine	10 000	–	–	–	–	–
5	Barbade	–	14 815	14 815	14 700	14 706	15 000
6	Botswana	–	–	50 000	20 000	40 000	–
7	Burkina Faso	–	–	–	16 886	–	–
8	Chili	5 000	5 000	5 000	5 000	–	–
9	Chine	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
10	Côte d'Ivoire	–	25 000	–	–	–	–
11	Égypte	–	–	–	–	–	50 000
12	Érythrée	50 000	–	–	–	–	–
13	Espagne	–	–	–	977 000	–	–
14	États-Unis d'Amérique	766 838	692 000	672 974	650 000	650 000	–
15	France	105 860	–	–	225 220	227 740	–
16	Haïti	–	9 910	10 000	–	–	–
17	Inde	247 227	100 000	100 000	150 000	145 455	–
18	Iraq	–	–	–	50 000	–	–
19	Israël	10 000	10 000	–	3 800	–	–
20	Italie	–	–	–	–	–	116 252
21	Japon	–	117 136	–	34 950	31 455	31 458
22	Kenya	–	68 306	206 678	96 398	99 975	–
23	Kiribati	–	–	25 000	–	–	–
24	Malaisie	–	–	1 200 000	–	–	–
25	Malawi	–	–	–	10 000	20 000	10 000
26	Mali	–	–	–	9 653	–	10 012
27	Mexique	–	–	–	–	500 000	–
28	Myanmar	–	10 000	–	–	9 980	–
29	Namibie	–	150 000	–	–	–	–
30	Nigéria	–	–	–	–	75 000	–
31	Norvège	598 982	593 014	632 631	2 356 129	2 180 130	–
32	Pakistan	6 000	–	6 000	6 000	5 941	5 992
33	Philippines	15 000	15 000	25 000	2 500	50 000	–
34	République de Corée	83 783	87 596	89 204	80 378	84 365	–
35	République dominicaine	–	–	–	–	4 975	–
36	République-Unie de Tanzanie	–	–	9 886	–	–	–
37	Rwanda	–	–	–	–	–	10 000
38	Sénégal	–	–	–	9 988	44 868	–
39	Sierra Leone	–	10 000	–	–	–	–
40	Singapour	–	–	–	50 000	–	–
41	Slovaquie	15 609	–	–	–	–	–

<i>N°</i>	<i>Contributeur</i>	<i>31 déc. 2016</i>	<i>31 déc. 2017</i>	<i>31 déc. 2018</i>	<i>31 déc. 2019</i>	<i>31 déc. 2020</i>	<i>31 juillet 2021</i>
42	Soudan du Sud	–	–	–	40 000	–	–
43	Sri Lanka	25 000	25 000	25 000	23 000	25 000	–
44	Tchéquie	–	6 892	6 547	6 463	6 731	–
45	Zambie	–	24 970	7 820	–	–	–
46	Zimbabwe	30 225	–	–	–	–	–
	Total	2 329 524	2 598 199	3 586 555	5 348 065	4 910 370	768 714

Annexe III

Contributions volontaires préaffectées au 31 juillet 2021

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>N°</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Régions des Nations Unies</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>Total</i>
1	Allemagne	Europe occidentale et autres États	58,8	7,4	66,2
2	Alwaleed Philanthropies	Asie et Pacifique	–	500,0	500,0
3	Arabie saoudite	Asie et Pacifique	–	2 000,0	2 000,0
4	Canada	Europe occidentale et autres États	2,8	–	2,8
5	Chine	Asie et Pacifique	1 527,2	369,4	1 896,6
6	Colombie	Amérique latine et Caraïbes	–	35,1	35,1
7	Commission européenne	Europe occidentale et autres États	2 690,2	11 792,1	14 482,3
8	Conseil du Fonds pour l'adaptation	Monde	80,0	5 027,3	5 107,3
9	Conseil municipal de Barcelone	Europe occidentale et autres États	1,6	–	1,6
10	Conseil municipal de Madrid	Europe occidentale et autres États	1,2	–	1,2
11	Danemark	Europe occidentale et autres États	–	1 234,6	1 234,6
12	Entités des Nations Unies (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	Monde	703,7	5 826,0	6 529,7
13	Espagne	Europe occidentale et autres États	52,9	1 565,2	1 618,1
14	Éthiopie	Afrique	–	7 260,6	7 260,6
15	France	Europe occidentale et autres États	164,8	–	164,8
16	Groupe d'investissement Here Be Dragons	Monde	–	310,6	310,6
17	Groupe de promoteurs de projets	Monde	42,9	564,4	607,3
18	Inde	Asie et Pacifique	–	79,3	79,3
19	Institute for Transportation and Development Policy	Monde	281,4	–	281,4
20	Israël	Europe occidentale et autres États	16,1	–	16,1
21	Italie	Europe occidentale et autres États	3,1	3 222,0	3 225,1
22	Japon	Asie et Pacifique	1 481,3	18 815,7	20 297,0
23	Jordanie	Asie et Pacifique	63,9	–	63,9
24	Kenya	Afrique	24,9	–	24,9
25	Korea East-West Power Co. Ltd.	Asie et Pacifique	–	173,7	173,7
26	Koweït	Asie et Pacifique	66,4	–	66,4
27	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Europe occidentale et autres États	1,1	–	1,1
28	Pays-Bas	Europe occidentale et autres États	–	260,2	260,2
29	Pologne	Europe occidentale et autres États	500,0	–	500,0
30	République de Corée	Asie et Pacifique	–	89,5	89,5
31	Rockefeller Philanthropy Advisors, Inc.	Europe occidentale et autres États	–	174,0	174,0
32	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Europe occidentale et autres États	124,7	–	124,7
33	Sénégal	Afrique	–	59,1	59,1
34	Suède	Europe occidentale et autres États	30,2	0,5	30,7
35	Suisse	Europe occidentale et autres États	–	3,4	3,4
	Total		7 919,2	59 370,1	67 289,3

Abréviations : RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.